## <u>Déclaration des élu·es de la FSU SNES / SNEP / SNUEP / SNESUP</u> Lundi 10 février 2025



## CAPA de contestation de l'avis final des rendez-vous de carrière

Cette CAPA se tient peu après l'adoption d'un budget au forcing, par l'utilisation du désormais fameux 49.3.... Budget loin d'être satisfaisant, notamment pour les fonctionnaires, puisque les annonces qui avaient mené à un fort mouvement dans la fonction publique, et en particulier dans l'éducation nationale le 5 décembre dernier, ont été reconduites et entérinées lors de cette adoption forcée du budget. Le ministre de la fonction publique a en effet maintenu la baisse de l'indemnisation des congés maladie voulue par son prédécesseur, tout comme le gel du point d'indice et le non versement de la GIPA.

Depuis 2022, nous en sommes à 6 ministres de l'Éducation nationale. Cette instabilité est révélatrice du peu de considération de la sphère politique et de la méconnaissance de la situation dramatique dans l'Éducation nationale. La dernière ministre en date n'a-t-elle pas affirmé : « je ne crois pas qu'on attende d'un ministre qu'il soit un spécialiste de ses sujets ». C'est malheureusement ce que nous constatons depuis-de trop nombreuses années et ce n'est pas parti pour s'arranger! Malgré cela, l'orientation idéologique qui veut que l'Éducation soit une charge pour la société, qu'elle ne remplisse pas ses missions, que ses personnels ne travaillent pas suffisamment, prévaut toujours et conduit à la situation que nous connaissons, à savoir des réformes qui s'empilent, une dégradation continue d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les personnels avec une perte de sens de nos métiers. Cette année encore, les DHG sont insuffisantes dans de nombreux établissements rendant les classes toujours plus chargées et les compléments de services toujours plus nombreux.

Sur l'ordre du jour de cette CAPA, à savoir l'examen des recours des RV de carrière, la FSU rappelle comme les années précédentes combien cette opération, lourde d'enjeux à la fois personnels et professionnels et qui nécessite en conséquence de la cohérence et de la transparence, était légitimement attendue par les collègues. Le sentiment d'être déclassé, ignoré et méprisé, le déni du travail fourni et de l'implication au quotidien, tout cela continue de transparaître dans leurs courriers de saisie de la CAPA. Par ailleurs, la FSU dénonce une nouvelle fois les grilles de compétences qui vont à l'encontre de la réalité de

nos pratiques professionnelles où les personnels sont concepteurs de leur métier. Elle revendique une évaluation portant sur le cœur de nos métiers et non sur des missions périphériques, tout en restant respectueuse de notre liberté pédagogique et professionnelle.

La CAPA de l'an dernier a permis des avancées et de relever un nombre significatif d'avis final. La CAPA de cette année doit permettre d'aller plus loin encore. Les avis incohérents doivent être réévalués à la hausse, a minima l'avis retenu doit correspondre à la majorité des items de la grille.

La FSU continue de revendiquer une déconnexion totale entre l'évaluation et l'avancement avec un avancement au rythme le plus rapide pour tous les personnels et une carrière parcourue sans obstacle de grade pour atteindre l'indice sommital à la fin d'une carrière complète.

Les saisines de cette CAPA concernent cette année pour près de 45% le troisième rendezvous de carrière avec 8 des 18 recours pour lesquels l'enjeu d'une hors-classe au plus tôt est important. Les commissaires paritaires de la FSU demandent solennellement à l'administration d'avoir toute la bienveillance nécessaire pour les collègues ayant formulé un recours afin de poursuivre l'amélioration du passage à la hors classe, entamée il y a deux ans.—Nous rappelons par ailleurs, l'obligation réglementaire d'évaluer les collègues sur l'ensemble de leur carrière. Aussi le rendez-vous de carrière ne peut-il se focaliser sur la seule séance observée et ne doit pas pénaliser les collègues récemment arrivés dans l'établissement. Il ne doit pas non plus être une inspection à l'ancienne, et les évaluateurs ne doivent pas hésiter à faire preuve de bienveillance aussi envers les enseignants.

Nous remarquons également une nouvelle fois des évaluations d'items en désaccord avec les appréciations littérales. Ainsi, aucune remarque négative n'est formulée, et pourtant, les items ne sont pas évalués à leur maximum. Nous remarquons aussi cette année un fort sentiment de déception et de colère chez les collègues qui formulent leur recours, des collègues formateurs, tuteurs qui n'ont même pas la reconnaissance de l'institution. Que doit faire de plus un collègue déjà investi dans toutes les instances, formateur, tuteur, remplaçant en CPGE pour obtenir un avis "excellent" de la part de l'institution ?

Nous attendons enfin de cette capa que nos remarques ne soient pas elles aussi sous évaluées. Nous avons une bonne connaissance du terrain, et entendons les difficultés et des missions toujours de plus en plus nombreuses pour les collègues. Il serait dommage de les décourager définitivement d'une profession qui peine à recruter depuis plusieurs années maintenant...